

Projets présidentiels 2012

Eva Joly – Europe Ecologie Les Verts

SOMMAIRE

Protection sociale & retraites
Europe & mondialisation
Régulation financière & bancaire
Politique énergétique & environnementale
Education
Formation professionnelle
Temps de travail
Finances publiques & fiscalité
IRP & protection sociale

Protection sociale & retraites

Eva Joly souhaite rétablir le **départ à la retraite à 60 ans, sans décote**, pour « *éviter la double peine pour les catégories populaires* ». Le coût de cette mesure est évalué à un milliard d'euros et sera budgété dès 2012. La candidate d'EELV entend permettre aux personnes ayant exercé des **métiers pénibles** de **partir avant cet âge**.

Le rendez-vous de 2013 sera avancé pour remettre à plat la réforme de 2010 tout en assurant la soutenabilité financière du régime par répartition. La question des retraites fera l'objet d'une « **grande négociation** » qui sera lancée dès l'été 2012 si la candidate est élue. Cette négociation sera menée conjointement avec deux autres, une sur la réduction du temps de travail et une sur la formation tout au long de la vie, car ces trois questions concernent l'articulation entre le temps passé à travailler et le temps libéré. Il s'agira, au delà des questions techniques et financières, de « *mener un grand débat sur la place du travail dans nos vies et dans la société* ».

Pour financer les retraites, Eva Joly estime qu'il sera « *certainement nécessaire* » d'**augmenter la CSG**, mais une fois que celle-ci aura été réformée de façon à être progressive et fusionnée avec l'impôt sur le revenu. Pour cette raison, elle n'augmentera pas en 2012.

Europe & mondialisation

Eva Joly met en avant la nécessité d'une option fédérale, en proposant la création d'un Trésor européen et le recours aux euro-obligations. Elle souhaite une **modification du statut de la BCE** afin que celle-ci puisse acquérir des titres publics dès leur émission. Elle envisage un **audit public des dettes publiques**, en vue d'examiner les modalités de leur restructuration. Elle annonce la décision unilatérale de la France de **séparer les banques de dépôt et les banques d'affaires**.

Lors du quatrième congrès du Parti Vert Européen, qui s'est tenu du 11 au 13 novembre à Paris sous le slogan « Vers une Europe sociale, fédérale et unie », Eva Joly a développé ses propositions européennes sur deux plans :

- Les mesures pour faire face à la crise européenne :
 - La **mutualisation des dettes** par un marché obligataire européen des Eurobonds, et la **création d'un Trésor européen** pour gérer ces Eurobonds et superviser la convergence fiscale des Etats membres.
 - Un **plan européen « crédible » pour mettre fin au secret bancaire, aux paradis fiscaux et à l'évasion fiscale**, au moins à l'intérieur du Marché commun.
 - Une **révision du plan d'austérité imposé à la Grèce**, avec « *des objectifs et un échéancier plus réalistes, et une meilleure répartition des efforts* ».
 - Un « **grand emprunt européen** » qui mette « *l'Europe sur la voie de la transition écologique : éducation, formation, réseaux de transports, technologies vertes, infrastructures énergétiques, recherche à grande échelle et projets scientifiques* ». La **création d'un « pôle industriel européen »** serait aussi un projet majeur et prioritaire relevant d'un financement européen commun.

- L'ouverture du chantier de « *la légitimité et de la démocratie européennes* », y compris par la réforme des traités :
 - **Equilibrer l'amélioration de la gouvernance économique par celle du « contrôle démocratique »**, en particulier « *redonner tout son pouvoir et sa place centrale au Parlement Européen pour qu'il ne soit pas seulement l'accompagnateur des décisions européennes mais pour qu'il en soit l'acteur et le moteur* ».
 - **Relancer un « véritable » processus constituant**, pour « *doter l'Europe d'une Constitution digne de ce nom – c'est-à-dire d'un texte court et compréhensible par tous, commun à tous les Européens, rappelant les valeurs et les projets qui les unissent, décrivant les institutions et les droits qui les régissent et donnant une substance à la citoyenneté européenne qui reste pour l'instant une fiction* ». Ce texte serait à ratifier par un référendum européen à la double majorité des Etats et des citoyens.
 - **Remplacer le Pacte de Stabilité par un « Pacte de Solidarité Ecologique et Sociale »**, qui impulse « *une véritable politique de l'emploi et de la baisse des inégalités* ».
 - **Instaurer une « préférence sociale et environnementale »** pour réguler les échanges internationaux et favoriser les échanges de proximité.

Régulation financière & bancaire

Eva Joly propose de **séparer les activités de banques de dépôts de celles des « banques d'affaires »**, afin notamment que la puissance publique n'ait pas, le cas échéant, à venir en aide à la finance de marché.

En cas de **recapitalisation des banques par de l'argent public**, Europe Ecologie Les Verts (EELV) prévoit leur **contrôle par l'Etat**. Eva Joly entend par ailleurs **lutter contre le « trading à haute fréquence »** et **interdire les Credit Default Swaps (CDS)**.

Afin de **lutter contre les paradis fiscaux**, Eva Joly défend l'idée que la France se dote d'une loi équivalente au Foreign Account Tax Compliant Act (Facta), que les Etats-Unis ont adopté en 2010, et qui permet au fisc américain d'être informé lorsqu'un particulier ou une entreprise américaine ouvre un compte à l'étranger. Par ailleurs, Eva Joly entend élargir la liste des pays reconnus comme paradis fiscaux.

La candidate d'EELV propose que soient créés **un pôle bancaire public** autour de la Banque postale et un pôle financier public autour de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Eva Joly souhaite en outre modifier le traité européen pour que la **BCE puisse financer directement les dettes des Etats de la zone Euro**.

Enfin, EELV se rallie à la proposition de **juger la légitimité des dettes publiques** en les soumettant à un audit.

Politique énergétique & environnementale

Le programme d'Eva Joly, repose principalement sur « l'économie verte ». Il permettrait la création d'environ 1 million d'emplois d'ici à 2020. Dans le domaine énergétique, Eva Joly met en avant la nécessité de réaliser une mutation énergétique. Celle-ci pourrait entraîner la création de 491 000 emplois d'ici 2020. Elle repose sur deux piliers:

- Le **développement des énergies renouvelables**, avec un objectif de 40% dans la production d'énergie en 2020, et de 100% **d'ici 2050**. Eva Joly fait partie des candidats qui prônent la sortie du nucléaire. Elle propose l'abandon du nucléaire civil d'ici 20 ans. Le développement des énergies renouvelables permettrait la création d'environ 141 000 emplois (emplois directs et indirects). Elles sont fortement créatrices d'emplois car elles sont produites localement, contrairement au pétrole et au gaz, qui sont importés. Eva Joly entend faire de la France un leader industriel des énergies renouvelables.
- Les **économies d'énergie**, avec l'objectif de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Elles proviendraient principalement de la réhabilitation énergétique des bâtiments. Un plan de rénovation thermique (portant sur la rénovation de 950 000 logements aux normes basse consommation) et 43 millions de m² de bâtiments tertiaires par an à horizon 2020 génèrerait près de 440 000 emplois.

Ces évolutions nécessiteront des reconversions professionnelles, notamment dans les énergies fossiles, où 65 000 emplois seraient supprimés, ainsi que 70 000 emplois dans la filière nucléaire.

Dans le secteur des transports, qui est aujourd'hui responsable de 34% des émissions de CO₂, « *il n'est pas possible de lutter efficacement contre le changement climatique sans réduire ses émissions* ». Dès lors, Eva Joly souhaite **développer les transports collectifs grâce à des investissements massifs** (4 milliards d'euros par an), qui entraîneraient la création de 30 000 emplois. Mais des mesures comme l'abandon de projets autoroutiers et aéroportuaires ou bien la reconversion de l'industrie automobile vers des véhicules moins polluants détruiraient environ 60 000 emplois.

Dans l'agriculture, Eva Joly propose, sur le modèle de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) – qui fixe un objectif de 20% de logements sociaux par commune – la conversion de l'agriculture à une production biologique avec un objectif de 20% de surface agricole en agriculture biologique en 2020. Il en résulterait la création de 75 000 emplois, dans la mesure où l'agriculture biologique est de 20 à 30% plus intensive en main d'oeuvre que l'agriculture conventionnelle. Eva Joly fixe un objectif d'une alimentation 100% bio dans les cantines scolaires, les crèches et les maternelles d'ici 2017.

Education

Eva Joly estime dans [son programme](#) que l'éducation doit être « *au centre de la vie sociale* ». Or l'école fonctionne aujourd'hui, selon elle, sur des principes de sélection et d'exclusion. C'est pourquoi il faut lui donner la mission de « *former ensemble tous les jeunes aux fondamentaux d'une citoyenneté planétaire* », par une « *pédagogie coopérative* » qui implique une réorganisation de l'Education nationale. Dans cette perspective, elle estime qu'il faut mettre un terme à la suppression de postes et garantir le remplacement des enseignants partant en retraite. Le rétablissement de la confiance au sein de la « *communauté éducative* » (élèves, enseignants, parents et personnels) est également présenté comme une condition indispensable.

Pour atteindre ces objectifs, Eva Joly a fait les propositions suivantes :

- **La création d'une « Ecole Fondamentale »**, qui regrouperait les enseignements primaire et secondaire, où l'enseignement serait « *organisé dans des unités pédagogiques à taille humaine* ».
- **Le rétablissement d'une formation initiale des enseignants sur deux années**, ainsi que **la création de 20 000 postes d'enseignants et cadres éducatifs**. **La modification du système d'affectation des enseignants** est également prévue afin de « *permettre la constitution d'équipes stables* ».
- L'encouragement et l'accompagnement des **innovations pédagogiques**, qui permettraient de mobiliser les élèves, de mettre en oeuvre des pratiques coopératives, et de favoriser les activités artistiques et culturelles.
- La mise en place de **nouveaux systèmes d'évaluation** des élèves afin de « *valoriser les réussites, de personnaliser les parcours scolaires et d'assurer le bien-être des élèves* » en luttant contre la « *concurrence scolaire* ».

Eva Joly reprend de nombreux points du programme d'Europe Ecologie – Les Verts, mais sans insister par exemple sur le combat « *contre les inégalités dès la petite enfance* », qui était la première proposition de ce programme, ni sur la volonté de ne laisser aucun « *jeune de 16 à 25 ans sans solution* ».

Formation professionnelle

La candidate d'Europe Ecologie-Les Verts veut placer la formation au coeur de son projet de transition écologique. Dans ce but, elle appelle à une réforme du système de formation continue afin d'attribuer des droits aux personnes quelle que soit leur situation professionnelle.

La clé de voûte de cette réforme serait la **création d'un « capital formation » à la sortie du système scolaire**. Arrivé à l'âge de 16 ans, chacun bénéficiera d'un crédit de 8 années lui garantissant l'accès à la formation professionnelle tout au long de sa vie.

Ce dispositif doit s'accompagner d'un **renforcement du service public de l'emploi** et de son **recentrage sur une mission d'accompagnement personnalisé des chômeurs** dans leur recherche d'un emploi ou d'une formation. L'objectif est de diviser par deux le nombre demandeurs d'emploi suivis par chaque conseiller.

Temps de travail

Le projet présidentiel d'Eva Joly propose la **suppression des exonérations sur les heures supplémentaires et une conférence nationale sur la réduction de temps de travail.**

Les propositions d'Europe Ecologie-Les Verts relatives au travail sont axées sur « travailler plus et travailler mieux » et la négociation sociale. Ces trois dimensions sont présentes dans le projet présidentiel d'Europe Ecologie-Les Verts. Celui-ci propose de supprimer les aides en faveur des heures supplémentaires et de relancer la négociation sociale sur la réduction du temps de travail tout au long de la vie, avec en particulier comme objectif d'aller vers les 32 heures. Le projet conditionne les aides relatives à la réduction du temps de travail aux créations nettes d'emploi.

Finances publiques & fiscalité

Eva Joly prône l'**instauration d'une contribution climat-énergie**, dont 50% du produit seraient utilisés pour financer des investissements publics écologiques (transports collectifs, services publics locaux de la maîtrise de l'énergie, etc.). Les 50% restants seraient redistribués sous forme de « chèque vert » aux Français les moins favorisés.

Eva Joly souhaite la **mise en place la « bioconditionnalité » des aides publiques** : aucune subvention ne pourrait être versée pour des projets contraires aux objectifs environnementaux. Les dépenses publiques considérées néfastes pour l'environnement seraient progressivement supprimées (exonération de la TVA sur le kérosène, TVA à taux réduit sur les pesticides, etc.).

La candidate d'Europe Ecologie-Les Verts s'engage à réformer l'impôt sur le revenu à travers trois mesures :

- L'**individualisation de l'impôt sur le revenu**, afin de favoriser l'égalité entre hommes et femmes.
- Le **remplacement du quotient familial par un crédit d'impôt forfaitaire**, « pour plus de solidarité tout en préservant les classes moyennes ».
- L'**instauration d'un prélèvement à la source**.

Eva Joly propose également la **fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG** et la **création de deux nouvelles tranches** : une imposition au taux de 60% au-delà de 100 000 euros, et de 70% au-delà de 500 000 euros.

Pour limiter l'« *optimisation fiscale* », Eva Joly veut établir **pour les multinationales de droit français un impôt plancher sur les sociétés à hauteur de 17 % de leur bénéfice brut.**

IRP & démocratie sociale

Eva Joly propose de **renforcer le rôle des usagers au sein des institutions et des entreprises qui jouent un rôle directeur en matière de transports, énergie ou santé** (SNCF, CEA, EDF, agences sanitaires, etc.).

Elle entend promouvoir la démocratie sociale sur le modèle de l'Allemagne : elle prône l'**association des salariés aux décisions stratégiques avec 50% des sièges dans les conseils d'administration**. Elle veut **instaurer un dialogue environnemental** « structuré et ouvert, inscrit dans la durée, et permettant une négociation équilibrée entre les acteurs de la société civile » (État, ONG, salariés, employeurs, collectivités locales, voire parlementaires). Ce dialogue permettrait de « passer de la co-élaboration à la codécision ».

Au-delà des propositions d'Eva Joly, Europe Ecologie-Les Verts (EE-LV) s'engage à redonner du pouvoir aux salariés. Cela passerait par la « restauration de la légitimité syndicale » dans les entreprises et auprès des travailleurs, la « réactivation » du droit à l'expression directe et collective sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail, le renforcement du pouvoir des IRP, le rétablissement des élections aux caisses de sécurité sociale.

EE-LV envisage de réduire les risques du travail dans la sous-traitance en rendant les donneurs d'ordres coresponsables des accidents du travail et des maladies professionnelles, ainsi qu'en renforçant la coopération entre les CHSCT de l'entreprise donneuse d'ordres et de l'entreprise sous-traitante.

EE-LV compte créer un service public de santé au travail en réformant la loi de juillet 2011, ce qui nécessite, d'une part de modifier la gouvernance des services de santé au travail pour « évoluer vers une vraie gestion tripartite, Etat-employeurs-syndicats », et, d'autre part, de réviser les missions en distinguant « ce qui relève de l'équipe médicale du travail et qui doit être au service exclusif de la santé des salariés et ce qui relève de la gestion des risques et du conseil aux entreprises ».

EE-LV souhaite améliorer le dialogue social dans les TPE et PME, notamment au niveau territorial. Pour les TPE de moins de 50 salariés, une représentation inter-entreprises du personnel, sur le modèle de CE et des CHSCT, serait ainsi mise en place.

Source : <http://groupealpha.wordpress.com/eva-joly-eelv/>